



Ville d'ERQUINGHEM-LYS

Place du Général de GAULLE – 59193

Tel : 03.20.77.15.27 / 03.20.77.87.95 (Directe)

Email : contact@ville-erquinghem-lys.fr

Web : <http://www.ville-erquinghem-lys.fr>

Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2023

À 19 heures 30, Espace Agoralys, Salle de la Lucarne, 120 rue Delpierre

1) Informations municipales :

. Rapport d'activités de la Métropole Européenne de Lille 2022 (joint)

2) Désignation du secrétaire de séance,

3) Appel nominal,

4) Lecture des procurations,

5) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2023,

FINANCES – COMPTABILITE –TARIFS – DECISIONS BUDGETAIRES/

6) Changement de nomenclature budgétaire et comptable au 1^{er} janvier 2024, passage au référentiel M57,

7) Budget Primitif 2023 : Décision Modificative N°1

8) Créance irrécouvrable : décision d'admission en « non-valeur »,

9) Tarifs des services publics locaux 2024,

a) Fixation des tarifs des services communaux,

b) Fixation des tarifs de location des salles,

c) Fixation des tarifs des concessions et services funéraires,

10) Subvention à l'association « CULTURES NOUVELLES » concourant à l'organisation du festival « scènes festives 2023 », versement du solde,

11) Versement de la subvention 2023 à l'association du collège Jean Rostand,

12) Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « NWE »,

PERSONNEL MUNICIPAL/

13) Participation sociale complémentaire « Santé » dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

14) Participation sociale complémentaire « Prévoyance » dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

15) Régime indemnitaire des agents municipaux : revalorisation de la valeur du point (IFSE),

URBANISME / SCHEMA D'AMENAGEMENT / CESSION-ACQUISITION

16) Acquisition du 310 rue du Bac à Erquinghem-Lys, demande d'aides financières à la Métropole Européenne de LILLE et autres co financeurs, pour l'aménagement du logement (bailleur social), du local commercial,

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire ;

- Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 59193 –

« Ne traiter qu'un sujet par lettre »



Ville d'ERQUINGHEM-LYS

Place du Général de GAULLE – 59193

Tel : 03.20.77.15.27 / 03.20.77.87.95 (Directe)

Email : contact@ville-erquinghem-lys.fr

Web : <http://www.ville-erquinghem-lys.fr>

- 17) Retrait de la délibération Ref. 20230829DEL6 du 29 août 2023, pour donner suite au recours gracieux formé par la Préfecture du Nord (cession à titre gratuit des parcelles section AB N°276, 277, 278, 280),
- 18) Délibération pour la reprise en gestion des espaces verts et naturels, de l'éclairage public dans l'emprise de la future zone d'activités « Fort Mahieu » en bordure de l'avenue Paul HARRIS,
- 19) Délibération instituant le permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la Commune d'ERQUINGHEM-LYS,
- 20) Adhésion au Contrat de Mixité Sociale entre le préfet du Nord, la Métropole Européenne de LILLE, la Commune, pour la période triennale 2023-2025,
- 21) Autorisation aliénation, vente du 20 rue Pasteur (propriété du bailleur social LOGIFIM) à son locataire,
- 22) Adhésion au Conseil en Architecture Urbanisme Environnement du Nord pour l'année 2023 – 2024,

CONVENTION D'ADHESION – GROUPEMENT D'ACHATS MUTUALISES

- 23) Adhésion de la commune à la centrale d'achat Fibre Numérique 59/62, en vu du renouvellement des services numériques proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CRE@TIC),
- 24) Adhésion de la commune à la centrale d'achat régionale « mobilité électrique » en vue de s'équiper ou de renouveler les bornes de recharges présentes sur l'espace public,

ENQUETE PUBLIQUE – LANCEMENT CONCERTATION

- 25) Loi N°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR), lancement de la concertation publique communale aux fins de définir les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER),

EXECUTIF LOCAL – DESIGNATION DE REPRESENTANTS

- 26) Désignation des délégués de la commune (titulaire et suppléant) au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la création et la gestion d'une fourrière animale ;

**Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire ;
- Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 59193 –
« Ne traiter qu'un sujet par lettre »**